

Samedi 6 avril 2024

**Au départ de Lécluse
parking de la mairie**

circuit de 11 km

rendez-vous à 8h15 - départ randonnée à 8h30

Cette randonnée "des étangs" nous mènera, entre marais et anciennes tourbières de la vallée de la Sensée, vers le dolmen du bois situé sur la commune de Hamel.

départ covoiturage parking du Crinchon - Arras: 7h45.

Les consignes de sécurité seront rappelées avant le départ de la randonnée.

En cas d'alerte météo "orange", l'association annulera la randonnée.

Les équipements recommandés sont les suivants : chaussures de marche, bâtons, vêtement de pluie ou chapeau de soleil (selon la météo), gourdes.



Les communes concernées par cette randonnée sont :

**Lécluse : environ 1400
léclusiennes et léclusiens**

**Hamel : environ 775 hameloises
et hamelois**

LECLUSE.

Le village existait déjà à l'époque gallo-romaine car vers 1880, les travaux d'agrandissement d'une sucrerie ont mis au jour des vestiges d'habitations romaines dans les marais qui le bordent. Un barrage a été édifié pour détourner la Sensée afin de permettre la traversée des marais, mais mal entretenu, il cède et le cours d'eau reprend son tracé initial. La localité, entourée pour plus de la moitié d'eau, de tourbières et de la Sensée, où existait un moulin à farine, est appelée Écluse dès le XII^{ème} siècle. La seigneurie qui y est établie, passe du comte de Boulogne au comte de Flandres qui améliore les fortifications du village et du château fort. Philippe IV le Bel s'en empare à la fin du XIII^{ème} siècle et à partir de 1369, Lécluse devient une propriété de la maison royale de Bourbon-la-Marche. Au XV^{ème} siècle, Lécluse est le théâtre de nombreux conflits qui opposent la maison de Bourgogne et la couronne de France. Elle est incendiée en 1486 par Louis XI. Antoine de Croÿ en devient Seigneur jusqu'à sa mort, puis la seigneurie passe à la maison Hornes-Houtekercke.

À la fin du XVI^{ème} le château est décrit comme ayant une stature très imposante. Il protège alors l'axe Douai - Bapaume. Il perd de son importance lorsque Douai est annexé par Louis XIV. Ce dernier le fait raser ainsi que les remparts de Lécluse. Il ne reste aujourd'hui qu'une partie de la motte féodale et une petite partie des remparts.

Le saviez-vous ?

Lécluse possédait une léproserie (leprosi de Sclusa en 1207). Elle fut transformée par la suite en hôpital, puis en bureau de bienfaisance. Ci-dessous, la clef de voûte qui ornait jusqu'au XVII^{ème} siècle la chapelle de la maladrerie située à la sortie du village, vers Ecourt-Saint-Quentin. Aujourd'hui, elle se situe sur la place du village, entre l'école maternelle et les bureaux municipaux.

